

**PROCÈS-VERBAL  
DU 5 AVRIL 2019**

**SÉANCE ORDINAIRE**

**1. PRÉSENCES ET QUORUM**

**PRÉSENTS:**

**M. Bruno Roy  
M. Gérard Desjardins  
M. André Blouin  
M. Rodrigue Ouellet  
M. Denis Blanchette  
M. Gervais Parent**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 19-56 b** Tout en laissant le point varia ouvert,  
Proposé par M. Gervais Parent  
Appuyé par M. André Blouin  
et unanimement résolu :

**QUE** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> MARS 2019**

- 19-57 b** Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2019.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11**

## MARS 2019

- 19-58 b Proposé par M. Rodrigue Ouellet  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2019.

### 5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 19-59 b Proposé par M. Rodrigue Ouellet  
Appuyé par M. Gervais Parent  
Et résolu unanimement :  
QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de MARS 2019 d'une somme de **51 977.23\$**.

### CERTIFICAT ET DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière, certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2019 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### 6. CORRESPONDANCE

#### DÉPÔT DE DOCUMENTS

État des revenus et dépenses de mars 2019  
Rapport des activités du service d'urbanisme, permis et inspection, mars 2019.

#### FABRIQUE SAINT-CHARLES-GARNIER

##### Demande d'aide financière

- 19-60 b Proposé par M. Bruno Roy  
Appuyé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement  
D'autoriser une aide financière de **200\$** à La Fabrique Saint-Charles-Garnier pour aider à défrayer le coût du dîner dans le cadre de la messe de secteur.

##### Demande l'utilisation de la salle municipale

- 19-61 b** Proposé par M. Bruno Roy  
Appuyé par M. Gervais Parent  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil autorise la Fabrique à utiliser la salle municipale, le 19 mai prochain pour un dîner dans le cadre de la messe de secteur.

**SADC DE LA MITIS / Défi OSEntreprendre**

**Demande d'aide financière**

- 19-62 b** Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. André Blouin  
Et unanimement résolu :  
**D'**autoriser un don de **50\$** au Développement Mitis (Défi OSEntreprendre)

**DEMANDE D'ADHÉSION**

**L'unité régionale de loisirs et de sport du BSL**

- 19-63** Proposé par M. Gervais Parent  
Appuyé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil renouvelle l'adhésion au coût de **75\$** en tant que membre corporatif, au Centre de l'Unité régionale de loisirs et de sport du BSL.

**Centre de mise en valeur des Opérations Dignité**

- 19-64** Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
**DE** renouveler l'adhésion au coût de **60\$** en tant que membre corporatif, au centre de mise en valeur des Opérations Dignité.

**DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE LA VISIOCONFÉRENCE**

- 19-65** **CONSIDÉRANT QUE** l'implantation de la Visioconférence dans les bibliothèques du Bas St-Laurent, aura des effets bénéfiques pour les loisirs publics et sociaux, culturels et économiques importants, et constitue une contribution déterminante à la société au niveau des communications.

Proposé par M. Bruno Roy  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement;

**QUE** les membres du conseil appuient le CRSBP dans ses démarches de financement auprès des instances gouvernementales.

**QUE** les membres du conseil reconnaissent que :

- L'implantation de la Visioconférence, aura un effet bénéfique au niveau de la modernisation des communications.
- La Visioconférence contribuera au développement social des communautés.
- La Visioconférence aura pour effet d'offrir à nos régions un service de communication moderne, que ce soit pour le secteur culturel entre bibliothèques ou pour les organismes communautaires ou encore pour le milieu municipal.

**9046-9321 QUÉBEC INC. (ÉRABLIÈRE DU LAC-BLANC)**

**Demande d'autorisation pour ériger une ligne électrique privée**

**19-66**

Proposé par M. Denis Blanchette

Appuyé par M. Gervais Parent

Et résolu unanimement :

**QUE** les membres du conseil municipal autorisent la compagnie 9046-9321 Québec inc., représentée par M. Jean-Rock Michaud à construire une ligne électrique privée dans l'emprise du chemin, au rang 8 Ouest.

Cette ligne électrique aura une longueur de **3,5 km environ** et permettra l'expansion de son entreprise.

**PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE / DODGE RAM 2001**

**Société de l'assurance automobile du Québec**

Messieurs Denis Blanchette et Gervais Parent déclarent avoir un conflit d'intérêts du fait que monsieur Nathan Parent est un neveu, ils s'abstiennent de participer aux délibérations et de voter.

**19-67**

Proposé par M. Bruno Roy

Appuyé par M. Gérard Desjardins

Et résolu unanimement :

**QU'**une pré-vérification mécanique sera faite par M. Nathan Parent, mécanicien.

La vérification mécanique pour la SAAQ devra être effectuée avant le 31 mai 2019.

**7. MRC DE LA MITIS**

Compte-rendu de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire

**Demande de bail non exclusif (BNE) d'exploitation de sable et de gravier**  
Reportée

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 9. GARAGE MUNICIPAL

### **Autorisation d'achat de pièces et d'équipements**

Messieurs Denis Blanchette déclare avoir un conflit d'intérêts du fait que monsieur Ghislain Blanchette est un frère, il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur l'autorisation de frais de transport.

19-68 Proposé par Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil autorise les achats suivants :

- **Nortrax** : Une lisse au 45 pour le camion Western Star et autorise M. Ghislain Blanchette à aller chercher cette lisse, sur présentation de facture, le frais de déplacement sera payé.
- Chariot pour bouteilles d'oxygène et d'acétylène
- Tensionneur pour le backhoe
- Multimètre

## 10. OUVERTURE DU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR-MÉCANICIEN

19-69 Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil ouvre le poste de chauffeur-opérateur-mécanicien. Ce poste est permanent/ temps plein, il sera affiché dans le journal « Le Charlois ».

## 11. CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE 35%

19-70 Proposé par M. Gérard Desjardins  
Appuyé par M. André Bouin  
Et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil accorde le contrat aux aménagements Lamontagne de Rimouski pour **19 800 litres** de chlorure de calcium liquide 35% au montant de 0,36\$ du litre.  
Le transport et l'épandage sont compris dans le prix.

## **12. VOIRIE**

### **Demande liste de prix et taux de machinerie ainsi que le prix du gravier à divers entrepreneurs**

19-71 Proposé par M. Rodrigue Ouellet  
appuyé par M. Denis Blanchette  
et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier invite quelques entrepreneurs à transmettre pour nos travaux en voirie de cette année :

- la liste de leur machinerie et leur taux horaire
- le prix de divers graviers

**Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal au plus tard le 3 mai 2019.**

#### Entrepreneurs suggérés :

- Les constructions Jalbert et Pelletier
- Les entreprises Ernest Normand
- Les excavations Dany Desrosiers
- Les excavations Léon Chouinard

## **13. NOMMER UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES TROIS PROCHAINS MOIS**

19-72 **CONSIDÉRANT QUE** l'article 116 du Code municipal, le Conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont rattachés;

Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. Gervais Parent  
Et résolu unanimement :

**DE** nommer M. Gérard Desjardins comme maire suppléant jusqu'au 5 juillet 2019.

## **14. DOSSIERS DES ÉLUS**

### **Voirie locale**

19-73 Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :

**DE** réparer, en avril, une partie de la rue Roy, les chemins endommagés du printemps, et si possible faire effectuer un nivelage.

## **15. VARIA**

1. **École Euclide-Fournier**

Offre de vendre à la municipalité au prix de 1\$.

2. **Ministre régionale du Bas-Saint-Laurent (Mme Marie-Ève Proulx)**

19-74

Proposé par M. Denis Blanchette  
Appuyé par M. André Blouin  
Et résolu unanimement :

D'autoriser M. Denis Blanchette à participer à une rencontre avec la Ministre régionale Mme Marie-Ève Proulx, le 8 avril prochain à l'Hôtel Le Navigateur.

3. **Offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le recrutement d'un secrétaire-trésorier adjoint**

19-75

Proposé par M. Gervais Parent  
Appuyé par M. Denis Blanchette  
Et résolu unanimement :

**QUE** la Municipalité de Saint-Charles-Garnier retient les services de Raymond Chabot Grant Thornton en ce qui concerne la recherche de candidats pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint;

Les honoraires seront de 2 275\$, plus les taxes applicables et plus les frais de déplacement. Les coûts des parutions de l'offre d'emploi dans les journaux nous seront facturés directement. Tout autre travail supplémentaire non prévu à la présente offre de service sera facturé au taux horaire de 150\$. Nous comprenons que nous serons facturés mensuellement en fonction de l'avancement des travaux et que les conditions de crédit sont net, 30 jours;

Cette offre est conditionnelle à la vérification d'indépendance de RCGT à l'égard de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier.

Les membres du conseil comprennent et acceptent les conditions de cette offre (M-19-027) telles qu'elles sont énoncées précédemment.

**APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT AU POSTE DE POMPAGE**

19-76

Proposé par M. Denis Banchette  
Appuyé par M. Rodrigue Ouellet

Et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier requiert des soumissions pour la construction d'un bâtiment pour le poste de pompage. La demande vise tous les travaux requis pour la livraison d'un produit final et en état de service, notamment :

- Construction d'un bâtiment de 6000 x 3 600
- Installation de trois (3) fenêtres et une (1) porte double
- Électricité et travaux connexes

La municipalité ne s'engage à accepter ni aucune soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Date limite de dépôt des soumissions : le 3 mai 2019 jusqu'à 16 heures.

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**19-77**      Proposé par M. Gervais Parent  
Appuyé par M. Denis Blanchette  
Et unanimement résolu de lever la séance à **21h25**.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.